



**BANQUES ET  
ASSURANCES  
SOCIÉTÉ  
GÉNÉRALE**

**INFOS SOCIALES**

**Avril 2018**

Délégation Nationale Cfdt  
Société Générale  
Espace 21/2 - 32, Place Ronde  
La Défense 7  
Téléphone : 01 42 14 41 18  
Télécopie : 01 42 14 93 77  
delegation-nationale@cfdt-sg.fr

## **PLAN DE TRANSFORMATION = RECU SOCIAL**

Société Générale a décidé d'accélérer son plan de transformation BDDF à horizon 2020 avec la mise en place d'un accord social qui vise essentiellement la suppression massive de postes.

La Cfdt a refusé de signer cet accord, non pour faire blocage, mais surtout parce que nous sommes la seule Organisation Syndicale à refuser un accord socialement régressif.

Nous avons interrogé la Direction sur plusieurs points importants :

- Comment améliorer les conditions de travail des salariés devant un chantier de cette envergure ?
- Pourquoi continuer à déployer l'accueil partagé alors que dans les petits points de vente c'est un échec ?
- Allez-vous remettre en place les réserves de gestion afin de pallier les manques d'effectifs dans les agences ?
- Vous comptez doubler les heures de formation, de quelle manière seront-elles réalisées ?
- Comment voulez-vous que les salariés se forment, si localement le temps nécessaire à la formation n'existe pas, avec des managers totalement absorbés par la production ?
- Vous nous présentez un projet avec la digitalisation comme argument, à quel moment les outils informatiques promis seront-ils déployés ?

Comme à son habitude, la Direction campe sur ses positions et prétend que l'accueil partagé est une « brique essentielle au modèle relationnel de BDDF ». Elle rejette le rétablissement de la réserve d'exploitation, qui n'est pas nécessaire puisqu'elle a doublé le nombre de contrats précaires (CDD, intérimaires ...).

Comme à son habitude, la direction ne répond à aucune de nos craintes légitimes et balaise d'un revers de la main toutes les inquiétudes concernant la dégradation des conditions de travail.

Comme à son habitude la Direction occulte sciemment la souffrance et le mal-être de nos collègues. Et cela alors même qu'elle souhaite renégocier l'accord sur la Qualité de Vie au Travail.

La Cfdt invite la Direction à sortir de sa tour d'ivoire pour venir sur le terrain et se rendre compte de la réalité. Il faut arrêter de croire les directeurs de DEC qui prétendent : « tout va bien, les salariés sont heureux ».

Cela fait 10 ans que nous subissons les casseroles accumulées par l'entreprise, 10 ans que l'on demande aux équipes de faire des efforts sans aucune contrepartie (0 pour la NAO, annulation du PMAS...), 10 ans que Frédéric OUDEA est à la tête de l'une des plus grandes entreprises du CAC40 mais pour quel résultat ?

**La Cfdt a pris ses responsabilités : elle a fait le choix des salariés.**

# INTERESSEMENT ET PARTICIPATION

## Versés en 2018

Pour cette année, le montant global de participation et intéressement passe de 115.9 M€ à 100.1 M€, soit une baisse de 13.6 % (toutefois, avec l'ancien accord d'intéressement, nous aurions eu 87 M€).

Cette évolution est principalement due à l'impact des éléments exceptionnels que Société Générale a comptabilisé. La CFDT demande à la Direction de neutraliser l'effet de ces éléments exceptionnels qui ne sont pas le fait des salariés de l'entreprise.

Individuellement, chaque salarié touchera donc pour un temps plein sur l'année :

Revenu	Participation (1)	Intéressement (2)	i performance (3)	total
20000	81,10	734,41	718,51	1 534,02
30000	121,65	748,86	718,51	1 589,03
40000	162,20	998,48	718,51	1 879,20
50000	202,75	1 248,11	718,51	2 169,37
60000	243,30	1 497,73	718,51	2 459,54
70000	283,85	1 747,35	718,51	2 749,71
80000	324,40	1 996,97	718,51	3 039,88
90000	364,95	2 246,59	718,51	3 330,05
100000	405,50	2 496,21	718,51	3 620,22

(1) La participation est proportionnelle au salaire brut perçu en 2017 (plafonné à 117 684 €).

(2) L'intéressement est proportionnel au salaire de base brut perçu 2017 (avec un minimum de 29 421 € et un plafond de 117 684 €).

(3) L'intéressement de performance, son montant individuel est proportionnel au nombre de jours de travail effectif en 2017. Les deux intéressements sont fusionnés lors du versement.

La direction juge que Société Générale verse un intéressement et participation comparable à celui versé par les autres banques. La CFDT ne doit pas avoir les mêmes critères car rien que pour citer le principal concurrent, la BNPP, elle verse un minima de 4.547 € et pour le maxima 11.224 €. Nous vous laissons juges....



Sur notre site: <https://www.cfdt-sg.fr/le-simulateur.html>